

Canadair Limitée—Loi

La présidente suppléante (Mme Champagne): Nous étudions le projet de loi C-25. Le député a prononcé un discours sur la motion principale mais le débat porte maintenant sur un amendement. Le député peut participer au débat sur l'amendement. Le député de Vancouver—Kingsway.

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Madame la Présidente, je me demandais pourquoi le député nous faisait toutes ces difficultés. Il en était à un autre projet de loi. Je frémis à la pensée de ce qu'il tentait de démanteler ou de privatiser. Je suis injuste envers le député. Il parlait peut-être de Canagrex et du blé, je ne sais pas. Le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a beaucoup à apporter à ce débat et il sait se servir des statistiques, bien que je ne sache trop quelle extrémité du dinosaure conservateur il personnifie, la gueule ou la queue.

● (1250)

Je voudrais dire quelques mots de la motion visant à suspendre le débat du projet de loi pendant six mois. En tant que critique de notre parti, j'ai été l'objet de certaines pressions pour qu'on adopte ce projet de loi avant Noël. J'espère que des députés conservateurs vont aborder cette affaire au cours du débat car, si le gouvernement ne change pas d'idée là-dessus et à l'égard d'autres questions, il ne va pas réussir à faire adopter ce projet de loi avant Noël.

Les députés néo-démocrates en ont long à dire au sujet de ce projet de loi. C'est le premier projet de loi à porter sur la privatisation, qui est un sujet extrêmement important et qui va devenir de plus en plus chaud l'an prochain. Ce sera peut-être la grande question de 1987. Il vaut la peine d'en débattre. Je dirai aussi aux députés du parti libéral: Allons, libéraux. Mettez-vous y. Décidez-vous à participer au débat. Vous ne pouvez pas continuer à vous occuper de vos petits jeux politiques à l'extérieur de la Chambre. Venez débattre des grandes questions de l'heure au Canada.

Une voix: C'est une annonce publicitaire.

M. Waddell: Non, ce n'est pas une annonce publicitaire. Si le parti libéral veut redevenir un parti viable, il ferait mieux de participer au débat sur certaines questions et de prendre position. Les libéraux n'arrivent pas à se brancher sur le libre-échange, les missiles de croisière, l'OTAN et toutes les autres questions du genre. Il faut que les libéraux se branchent; ils ne peuvent pas rester assis entre deux chaises. Le parti conservateur et le Nouveau parti démocratique prennent position, eux, au moins. De nos jours, en politique, les gens veulent des positions claires et nettes. A force de ne rien préconiser de sûr, le parti libéral perd toute sa pertinence. Pour l'instant, il obtient la faveur populaire dans les sondages d'opinion, mais ce n'est que temporaire et il va vite basculer en troisième place. Voyez le sort que les Britanniques ont réservé au parti libéral.

Si le NPD veut débattre plus longtemps ce projet de loi, c'est encore parce que nous estimons que la mesure ne protège pas suffisamment les simples travailleurs du Québec. Mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper), a prononcé tout un discours en français sans recourir à ses notes. Il était unilingue lorsqu'il a été élu à la Chambre, il y a quelques années. Il a parlé, dans une perspective nationale, de la nécessité de protéger les emplois au Québec. Voici ce qu'a dit le gouvernement dans sa déclaration, en ce qui concerne les emplois:

Bombardier s'engage à maintenir l'effectif actuel de la Canadair, sous réserve...

Tous les travailleurs s'inquiètent à la vue d'un article de droit qui commence par l'expression «sous réserve».

...des variations cycliques et conformément à de saines pratiques commerciales...

En cas de difficultés financières, la société pourra licencier des travailleurs. En matière de saines pratiques commerciales, elle pourra se dire obligée d'augmenter sa productivité. Nous pouvons nous passer de certains travailleurs, et du jour au lendemain, des travailleurs se retrouvent sur le pavé. La société décide de s'adresser à des sous-traitants pour circonvier le syndicat et d'autres travailleurs sont mis à pied.

C'est ce genre de décision qui nuit à notre main-d'oeuvre au Canada. Nous en avons eu la preuve, dans ma province natale de la Colombie-Britannique, lors de la grève du Syndicat des travailleurs du bois d'Amérique, qui vient tout juste d'être réglée, Dieu soit loué. La raison de cette grève, qui faisait suite à une perte de 2 milliards de dollars pour l'économie de cette province, était la crainte que la clause de sous-traitance n'empiète sur les droits du syndicat car en pareil cas, les salaires subissent une baisse énorme. C'est évidemment ce que veut l'employeur. C'est pour cette raison que l'expression «saines pratiques commerciales» nous inquiète.

Nous n'avons rien contre de telles pratiques ni contre Canadair. Nous croyons que c'est une très bonne compagnie québécoise. Il faut se le dire. Mais nous voulons nous assurer que les travailleurs concernés sont protégés. Ces derniers sont en faveur de saines pratiques commerciales, eux aussi. Ils veulent participer à l'essor de leur entreprise. Cependant, il arrive trop souvent que les travailleurs soient pris, pour ainsi dire, entre l'employeur et le cadre qui ne pensent qu'à leurs profits mutuels, une mentalité conservatrice en vogue actuellement.

On assure ensuite dans cette déclaration que Bombardier: ... lancera de nouveaux programmes et mettra à profit toutes les occasions possibles pour accroître le niveau de l'emploi à Canadair et chez les fournisseurs de cette société.

Nous approuvons ces projets mais nous nous inquiétons pour la sécurité d'emploi. Je répète que nous voulons que la question soit examinée de plus près parce que nous croyons qu'on a engraisé la Canadair avant la vente finale. Au moment même où la Corporation de développement des investissements du Canada a commencé le processus d'appels d'offres, le gouvernement a approuvé des fonds de 30,9 millions de dollars d'aide à la défense pour la production des systèmes du CL-227 et 20 autres millions de dollars pour financer la participation de Canadair à une entreprise conjointe avec l'Allemagne de l'Ouest concernant le CL-289. Cela fait 50 millions de dollars en tout. Canadair recevra d'autres fonds de la défense: 14 millions de dollars pour améliorer l'avion citerne CL-215, 10 millions de dollars pour modifier le Challenger et 5 millions de dollars pour fabriquer de l'équipement nouveau, soit environ 30 millions de dollars de contrats qui n'ont pas encore été annoncés mais qui le seront probablement. Cela exclut un montant indéterminé qui sera versé pour financer les exportations.

Canadair a obtenu le contrat de la défense de 1,7 milliard de dollars pour l'entretien des chasseurs CF-18, qui lui garantit un revenu de 50 millions de dollars par année pendant 20 ans. Les contribuables canadiens devront assumer la dette à long